



**79^{ème} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
GENEVE DU 18 AU 23 MAI 2026**

Déclaration du Tchad

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La délégation tchadienne vous félicite, ainsi que les membres du Bureau, pour la qualité de la conduite de nos travaux. Elle réaffirme également son plein soutien à la déclaration prononcée par l'Éthiopie au nom des États Membres de la Région africaine.

Je prends la parole au nom du Tchad pour attirer l'attention sur une réalité sanitaire préoccupante : la progression rapide et silencieuse des maladies non transmissibles (MNT), qui constituent aujourd'hui un défi majeur pour nos systèmes de santé.

Longtemps structurés pour répondre aux maladies infectieuses et aux urgences épidémiques, nos systèmes de santé font désormais face à un double fardeau épidémiologique. Le diabète, l'hypertension artérielle, les cancers et les maladies cardiovasculaires touchent de plus en plus nos populations et affectent durement nos forces productives.

Cette situation est aggravée par l'évolution des modes de vie, notamment en milieu urbain, où l'on observe une exposition croissante des jeunes aux facteurs de risque tels que le tabagisme, la consommation d'alcool et la sédentarité.

Au Tchad, l'impact des MNT est particulièrement préoccupant en raison de trois défis majeurs : le diagnostic souvent tardif, entraînant des complications irréversibles ; le poids financier élevé des soins, plongeant de nombreuses familles dans la précarité en l'absence de couverture sanitaire universelle ; et enfin, l'insuffisance des infrastructures spécialisées, notamment en oncologie et en cardiologie.

Par ailleurs, le Tchad demeure confronté à une crise sanitaire et humanitaire prolongée, exerçant une forte pression sur des services de santé déjà fragiles, et compromettant la prise en charge des maladies chroniques ainsi que l'accès aux services psychosociaux et de santé mentale.

Face à cette situation, le gouvernement tchadien poursuit ses efforts avec l'appui de ses partenaires, notamment l'OMS, à travers le renforcement des soins de santé primaires, les actions de prévention et la mise en œuvre d'un plan multisectoriel de lutte contre les MNT. Toutefois, ces efforts restent limités face à l'ampleur des besoins.

C'est pourquoi le Tchad appelle à une solidarité internationale renforcée et à une mobilisation accrue des ressources afin de : rendre accessibles les traitements essentiels et les technologies médicales ; renforcer les infrastructures de santé de proximité pour améliorer le diagnostic précoce ; et soutenir la mise en place de systèmes de protection sociale résilients face aux maladies chroniques.

Investir dans la lutte contre les MNT dans les pays à revenu limité n'est pas seulement une priorité sanitaire, mais une exigence de justice sociale et de développement durable.

Je vous remercie.